

QUI SONT LES ORGANISATEURS DU FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE ?

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Aix-en-Provence, par le biais du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, est présente auprès des jeunes publics des écoles primaires, collèges et lycées. Les actions engagées et co-construites s'inscrivent dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance grâce aux thématiques suivantes : prévention de la délinquance, citoyenneté ou promotion des valeurs de la République... Elles se traduisent dans la durée par des manifestations annuelles d'envergure comme le Rallye Citoyen ou le Festival du Film Judiciaire.

Outre la participation active au FFJ, le Tribunal Judiciaire a aussi à cœur d'ouvrir ses portes aux élèves pour leur permettre de découvrir le monde de la Justice. Il propose aux classes volontaires d'assister, dans son enceinte, à des audiences correctionnelles. Plusieurs centaines de collégiens et lycéens ainsi que de nombreux étudiants sont accueillis tout au long de l'année.

Dans le cadre du partenariat Mairie d'Aix-en-Provence – Tribunal Judiciaire – CDAD – Cinémas Aixois - Rectorat, ces actions s'inscrivent pleinement, au sein du Rectorat, dans le cadre des CESCE (Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement) des établissements scolaires et dans le parcours citoyen de chaque élève.

Désireux de participer dès sa création en 2017, les « Cinémas Aixois », et plus particulièrement l'équipe du Cinéma Renoir situé sur le Cours Mirabeau, sont partie prenante dans l'organisation du FFJ, la recherche adaptée de films et leur proposition en comité de pilotage. Le Cinéma Renoir permet, grâce à son image reconnue de « lieu de culture », de créer des passerelles riches de partages vers d'autres institutions, notamment entre la justice et la jeunesse.

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit 13 propose des modules d'interventions et des échanges avec les lycéens au sein de leurs classes, à partir de la thématique et du film choisis, soit en amont du Festival soit après ce dernier afin de poursuivre une analyse et des échanges concrets.

REMERCIEMENTS

Aux professeurs qui, pour certains, participent au FFJ de façon régulière depuis 2017. Aux intervenants venant animer les débats quotidiens. Aux partenaires institutionnels du Tribunal Judiciaire, du CDAD, du Rectorat, de la Ville d'Aix-en-Provence et aux Cinémas Aixois.

RAPPEL DES THÉMATIQUES ABORDÉES DEPUIS 2017

Édition 2017 : Harcèlement et manipulation sur internet : déjouer la loi du silence

Édition 2018 : La justice et ses acteurs

Édition 2019 : Les Droits n'ont pas de sexe

Édition 2020 : Violences familiales « briser la loi du silence »

Édition 2021 : (annulée du fait de la crise)

Édition 2022 : Justice et environnement

Édition 2023 : Le consentement

Édition 2024 : La justice restaurative

Édition 2025 : L'intime conviction

Édition 2026 : Harcèlement en milieu scolaire



PRÉSENTATION

Le Festival du Film Judiciaire d'Aix-en-Provence a été lancé en 2017 dans le cadre d'un partenariat fort entre le Tribunal Judiciaire, le Rectorat, les Cinémas Aixois, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et la Ville d'Aix-en-Provence. Il est organisé dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Aix-en-Provence (CLSPD) et s'inscrit dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Cette semaine annuelle a pour objectif éducatif de proposer aux élèves des lycées publics et privés, généraux et professionnels, ainsi qu'à leurs enseignants accompagnateurs, un film français ou international en lien direct avec le **domaine de la Justice**. La thématique et le film choisis leur permettent ainsi de mieux appréhender certains enjeux sociétaux, certains contextes judiciaires et humains, puis d'en débattre dès après, grâce à la présence de représentants du monde de la

Justice. Les débats sont interactifs et peuvent être animés par des professionnels du Droit, des policiers, des gendarmes, des représentants du Rectorat, du CLSPD, d'associations dédiées et de la Ville. Le CDAD 13 propose, au sein des établissements scolaires et sur pré-inscription, des modules d'intervention sur le sujet, soit en amont du FFJ pour mieux préparer les élèves et leurs enseignants à la thématique, soit dans les semaines qui suivent pour l'approfondir et revenir sur le film projeté.

La 9^e édition du Festival du Film Judiciaire d'Aix-en-Provence aura lieu **du mercredi matin 28 janvier au mercredi matin 4 février 2026**. La thématique de ce FFJ porte sur le **harcèlement en milieu scolaire** et ses ultimes conséquences pour l'être humain désespéré devant tant d'absurdité collective. **Cette thématique 2026 est illustrée par « TKT »**, film français de Solange Cicurel, sorti en septembre 2025.

TKT
septembre 2025 • 1 h 22

Film français de Solange Cicurel

Avec Lanna De Palmaert, Émilie Dequenne, Stéphane De Groodt



SYNOPSIS

Alors qu'Emma, 16 ans, une jeune fille heureuse dans sa vie, est admise dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital, ses parents Meredith et Fred attendent anxieusement des nouvelles du médecin. Mais qu'est-il arrivé à Emma ? Désespérés, ses parents prennent conscience que malgré tous les "T'inquiète" de leur fille, ils auraient dû s'inquiéter avant d'arriver à ce point de non-retour... Entre amitiés toxiques, isolement, messages, moqueries et humiliation, la vie d'Emma a rapidement basculé dans une spirale infernale. »



EXTRAITS DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Préparé pour accompagner les lycéens lors de la projection du film

« Le film TKT s'adresse aussi bien aux jeunes de 12 ans et plus qu'à leurs parents ou leurs enseignants. Le dialogue qu'il peut susciter ne remplace pas l'aide qu'apportent les professionnels - plus qualifiés pour gérer ce genre de situations, mais il offre une base pour aborder le sujet et fournir des informations essentielles sur le harcèlement scolaire. »

Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

Le harcèlement se compose d'une multitude d'actes d'agression, d'intimidation, d'exclusion et de manipulation visant un élève. La liste n'est pas exhaustive, mais elle couvre la majorité des comportements qui caractérisent les dynamiques de harcèlement :

La moquerie constante, l'intimidation physique, le cyberharcèlement, l'exclusion sociale, les rumeurs malveillantes, les agressions verbales, la discrimination, la sexualisation non consentie.

Existe-t-il des études sur le harcèlement en milieu scolaire ?

En France, 24% des enfants de 6 à 18 ans ont été confrontés à du harcèlement. Plus précisément, 80% de ces situations ont été vécues en milieu scolaire. Aujourd'hui, le phénomène du harcèlement concerne de plus en plus les plus jeunes. En 2024, 27% des élèves d'écoles primaires étaient concernés (contre 25% au collège et 19% au lycée).

INTERVENANTS PARTICIPANT AUX DÉBATS

Selon la thématique : magistrats du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence, avocats, intervenants associatifs spécialisés dans le domaine considéré, représentants du Rectorat, du CLSPD et de la Ville d'Aix-en-Provence.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

À recueillir auprès du Service Vie Scolaire du Rectorat, Académie Aix-Marseille :
ce.svs@ac-aix-marseille.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX MODULES CDAD

L'équipe du CDAD 13 peut intervenir au sein de vos classes en amont ou après le FFJ, pour aider à mieux comprendre l'organisation judiciaire et se préparer au contenu de cette 9^e édition. Vos demandes sont à adresser : assistant.cdad13@gmail.com (en indiquant votre établissement, le nombre d'élèves et vos propositions de dates).